



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de SOMAIN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La société TOYOTA BOSHOKU SOMAIN - siège social : zone industrielle de la Renaissance 59490 SOMAIN - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation pour la poursuite d'exploitation de ses activités sur le site de SOMAIN comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2660 : Fabrication industrielle ou régénération de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) ;

3410.h : Fabrication en quantité industrielle par transformation chimique ou biologique de produits chimiques organiques tels que matières plastiques (polymères, fibres synthétiques, fibres à base de cellulose)

Cette enquête publique s'inscrit dans la continuité de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale émis le 3 avril 2018.

L'enquête publique se déroulera dans la commune de **SOMAIN** du **13 juin 2018** au **13 juillet 2018 inclus**.

Madame SANNIER Claudie, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de **SOMAIN** au lieu de consultation du dossier les :

| DATES | HORAIRES |
|-----------------|-----------------------|
| 13 juin 2018 | 9 heures – 12 heures |
| 22 juin 2018 | 16 heures – 19 heures |
| 27 juin 2018 | 14 heures – 17 heures |
| 2 juillet 2018 | 14 heures – 17 heures |
| 13 juillet 2018 | 14 heures – 17 heures |

Le dossier d'enquête publique papier sera disponible aux heures d'ouverture de la mairie de SOMAIN, et à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord (www.nord.gouv.fr - consultations et enquêtes publiques - installations classées pour la protection de l'environnement – Autres ICPE : agricoles, industrielles, etc – Autorisations).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Christelle DESAUNOIS au 03 27 93 37 13.

Les observations et les propositions écrites et orales seront consignées dans le registre ouvert à cet effet en mairie de SOMAIN ou pourront être exprimées par internet à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi que dans les mairies d'AUBERCHICOURT, ABSCON, ANICHE, BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES, EMERCHICOURT, ERRE, ESCAUDAIN, FENAIN et SOMAIN pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation.